



10
18

GUILLAUME TION



LA DISPARUE DU CINÉMA

**STRASBOURG, 1995, UNE FEMME ENCEINTE
SE VOLATILISE SUR LE CHEMIN DE LA CLINIQUE.
PAS DE CORPS, PAS D'ARME, PAS DE MOBILE.**



Libération

ALSACE

Sur l'auteur

Guillaume Tion est journaliste à *Libération*. Après avoir couvert l'actualité lyrique et théâtrale pour le service Culture et tenu en parallèle une chronique radio sur France Musique, il est désormais responsable adjoint des pages Société du quotidien.

*Dans la même collection
aux Éditions 10/18*

LES SUPPLICIÉES D'APPOIGNY, n° 6065

LA DISPARUE DU CINÉMA, n° 6066

GUILLAUME TION

LA DISPARUE DU CINÉMA

10

18

© Éditions 10/18, Département d'Univers Poche, 2025.
ISBN 978-2-264-08567-2
Dépôt légal : mars 2025

PROLOGUE

Il est 21 h 30, ce 17 mai 1995, lorsque le téléphone sonne à l'accueil du cinéma Star de Strasbourg. C'est Carole Prin au bout du fil, la caissière de l'établissement, qui appelle depuis son domicile. Elle est en congé prénatal. Elle prévient son conjoint, Roland Moog, projectionniste dans le même cinéma, qu'elle est sur le point d'accoucher. Roland ne s'alarme pas. Les contractions sont rapprochées ? Toutes les deux minutes ? Presque en continu ? Pas de panique, le couple a un plan. Carole doit se rendre directement à la maternité, en voiture. Et Roland se faire remplacer au cinéma, passer par leur appartement récupérer les chiens de Carole, deux gros bobtails, puis les déposer

chez des amis et la rejoindre à la clinique. Simple.

La veille, déjà, Carole avait ressenti des contractions, toutes les dix minutes. Elle avait appelé son gynécologue, le Docteur Chapatte, qui lui avait conseillé de rejoindre la clinique Sainte-Anne où il est prévu qu'elle accouche. Puis les douleurs avaient cessé, et Carole ne s'était pas déplacée. Elle avait rejoint Roland au cinéma dans l'après-midi. S'était promenade avec ses chiens, espérant que la marche inciterait l'enfant à venir. Et le voilà le lendemain qui pointe son nez.

Au Star, Roland applique le plan. Il prévient le Docteur Chapatte et, une fois sa collègue débarquée en trombe pour le remplacer, file à l'appartement où il vit avec Carole. Elle n'y est plus. Il téléphone aux parents de Carole pour leur annoncer la naissance imminente, ainsi qu'au couple supposé garder les chiens pour les prévenir de son arrivée chez eux. Il laisse aussi un message sur le répondeur d'une amie : il ne pourra pas lui déposer le livre qu'il devait lui rendre ce jour-là. Puis il emporte le sac de maternité et le dossier médical que Carole avait laissés dans la chambre du futur bébé, embarque les deux bobtails dans son Opel Kadett et file à Blaesheim, à vingt kilomètres au sud de

Prologue

Strasbourg, où il arrive chez ses amis vers 22 h 30.

Là, une petite pause. Une bière. Une discussion. L'amie du couple temporise : les accouchements, surtout pour les premiers enfants, ne se produisent pas en un claquement de doigts. Roland, nerveux, appelle tout de même Sainte-Anne. Le service des admissions lui signale que personne au nom de Carole Prin ne s'est encore enregistré.

Vers vingt-trois heures, le projectionniste se gare sur le grand parking découvert de la clinique, quartier Robertsau, au nord de Strasbourg, et se rend à l'accueil où un agent hospitalier lui confirme qu'il n'a vu passer aucune Carole Prin. Roland s'énerve. Il monte au service maternité, troisième étage, et près des salles d'accouchement explique la situation à deux sage-femmes. Devant l'inquiétude de Roland, elles prennent contact avec d'autres hôpitaux, d'autres cliniques, d'autres maternités, ainsi qu'avec le Samu, cherchent à savoir si une parturiente a été prise en charge dans la soirée, si un accident a pu arriver sur le chemin. Rien.

Toujours depuis le téléphone de la maternité, Roland, lui, appelle le cinéma où sa remplaçante, Nathalie, lui indique que Carole n'est pas passée. Il joint à nouveau les amis

de Blaesheim, qui n'ont, eux non plus, pas de nouvelles. Personne ne sait où se trouve Carole depuis son coup de téléphone au Star à 21 h 30. Les sage-femmes préviennent alors le commissariat de police pour signaler cette situation aussi bizarre qu'alarmante. Un avis de recherche est lancé.

Après avoir laissé ses coordonnées à la clinique, Roland repart vers le centre de Strasbourg. Il sillonne son quartier, proche de la Petite France, à la recherche de Carole, de sa voiture, d'une trace. Vers 0 h 40, place Henri-Dunant, il tombe sur trois agents à moto, leur demande s'ils ont vu Carole. Trente-sept ans. Brune. Un mètre cinquante-six. Enceinte de neuf mois. Certainement vêtue d'un blouson fuchsia. Véhiculée en Citroën Visa. Alors que Roland leur précise qu'elle était sur le chemin de la clinique pour donner naissance à son premier enfant, l'avis de recherche tombe sur les ondes policières. Les agents promettent d'être vigilants. Roland les quitte, reprend ses recherches dans les rues désertes. Il retourne les voir une heure plus tard : il a localisé la voiture de Carole.

Accompagné de deux sous-brigadiers, Roland se rend au croisement de la rue Jean-Sturm et de la rue de l'Aïl, à soixante-dix mètres de son domicile. La Citroën blanche

Prologue

y est garée, moteur froid, portes verrouillées, le toit couvert de fleurs de marronnier. De toute évidence, le véhicule n'a pas bougé de la soirée. Les agents proposent à Roland de monter dans son appartement vérifier si Carole ne serait pas revenue entre-temps. Il accepte.

Dans le deux-pièces silencieux de la rue des Serruriers, aucune trace de Carole. Les policiers remontent le long couloir, visitent la chambre de l'enfant, s'arrêtent au milieu du salon aux trois fenêtres donnant sur la rue, constatent l'absence de toute présence, repartent. À deux heures du matin, Roland se retrouve seul.

Carole a disparu.

I

CAROLE

1.

« JE NE PEUX PAS DIRE
QUE J'EN AI DÉDUIT QUE C'ÉTAIT
MOI QUI AVAIS DÉCROCHÉ. »

Au commissariat central de Strasbourg, la brigade des mœurs traite les affaires de viol, proxénétisme, prostitution, agression sexuelle. Avec une partie administrative couvrant la vérification des débits de boissons, les détentions d'armes et les recherches dans l'intérêt des familles. C'est à ce dernier titre que, le vendredi 19 mai 1995, l'inspecteur principal Christian Binetruy est saisi de la disparition de Carole Prin.

Sa première réaction ? « C'est un gag. Comment une femme a-t-elle pu se volatiliser sur le chemin de la maternité ? » Son premier constat : « Visiblement quelque chose ne va pas dans les informations qu'on a reçues. » La prise en compte du dossier par la police

a jusque-là été légère. Depuis le coup de fil de Carole Prin le mercredi soir au cinéma annonçant les contractions et son départ à la maternité, seul un télégramme de demande de recherche a été émis, avec son signalement ainsi que le type et le numéro de son véhicule. Roland Moog, son conjoint, n'a pas été interrogé. Pas plus que le personnel du Star où Carole Prin travaille, ni que son entourage. « Personne n'a vu que les circonstances et la personnalité de cette femme étaient particulières, pointe l'inspecteur principal. L'affaire a été traitée comme si seul un adulte avait disparu. »

Christian Binetruy, aidé de l'inspecteur Raymond Briclot, convoque et interroge donc Roland Moog trois jours après la disparition, le samedi 20 mai. Un homme assez grand, mince, blond, mais aussi décrit comme froid et distant. Roland Moog ne comprend pas cette invraisemblable situation et leur relate sa soirée en détail : le coup de fil de 21 h 30 au cinéma, le passage à l'appartement, le dépôt des chiens à Blaesheim, les coups de fil depuis la clinique Sainte-Anne, le retour à Strasbourg, la discussion avec les agents place Henri-Dunant, la découverte de la voiture près de son logement... Le reste, il ne se l'explique pas : « Il n'est jamais arrivé à

« Je ne peux pas dire que j'en ai déduit... »

Carole de me quitter pour une période plus ou moins courte, précise-t-il durant son audition. C'est une personne stable. Ces derniers jours, ni en fait jamais, il n'y a pas eu de tension particulière entre nous. » Les deux enquêteurs devront se contenter de cela : une relation sans nuage et une disparition inexplicable. Ce paradoxe perturbe les pensées de l'inspecteur principal tout le week-end. Christian Binetruy est un homme qui voit. Il a à son actif des années d'enquête, mais aussi un regard d'un bleu extraordinaire, électrique, comme éclairé de l'intérieur. Un regard porté. Mais, là, Binetruy ne voit pas.

Le lundi 22 mai, la juge d'instruction Sophie Thomann ouvre une information judiciaire pour enlèvement et séquestration. Les premières investigations débutent, avec quatre jours de retard. Les services de l'état civil confirment qu'aucun enfant n'a été déclaré sous le nom de Prin. Aucune ambulance n'a pris en charge une parturiente la nuit du 17 mai. Aucun taxi non plus. Aucun mouvement n'a été enregistré sur le compte bancaire de Carole Prin depuis le 15 mai et la présentation d'un chèque à l'encaissement : cent soixante francs pour son dernier cours de préparation à l'accouchement.

L'après-midi du lundi, les deux inspecteurs, accompagnés d'un fonctionnaire spécialiste de l'identité judiciaire, effectuent une « minutieuse perquisition » dans l'appartement du 9, rue des Serruriers, domicile de Carole Prin et de Roland Moog, « en la présence effective et constante » de ce dernier, qui n'est pas considéré comme suspect et coopère volontiers.

La rue des Serruriers, étroite, plonge vers le sud de la Grande-Île, non loin du quartier pittoresque de la Petite France, avec ses rues pavées, ses canaux et son écluse. L'appartement, un deux-pièces d'une quarantaine de mètres carrés, kitchenette dans le couloir et salle de bains encombrée de vêtements qui sèchent, lino imitation tommettes dans l'entrée et toile cirée motif tartan sur la table du salon, ne livre aucune trace exploitable, notamment de lutte. En visitant la petite pièce prévue pour accueillir le bébé, qui ressemble encore « à une chambre d'amis » selon les enquêteurs, malgré un abat-jour en papier imprimé Mickey et Minnie ainsi qu'un lit bébé, les deux policiers constatent la présence du sac de maternité et des papiers administratifs et médicaux. Aucune trace en revanche du sac banane dans lequel Carole Prin rangeait sa carte bancaire, sa carte d'identité et ses clefs.

« Je ne peux pas dire que j'en ai déduit... »

Durant la perquisition, à la grande surprise des enquêteurs, Roland Moog leur propose de vider le sac de l'aspirateur pour y prouver des traces de la présence de Carole, notamment des cheveux, ainsi que de saisir et d'expertiser quelques armes blanches accrochées au mur comme décorations.

Les inspecteurs s'intéressent ensuite aux deux véhicules du couple. Dans celui de Carole, aux sièges malmenés par les bobtails et au toit toujours couvert de fleurs de marronnier, ils ne trouvent rien de probant mais remarquent qu'il a été verbalisé entre-temps. Rien de décisif non plus dans celui de Roland, où ils notent néanmoins la présence dans le coffre d'une couverture pour les chiens, une paire de bottes, un K-way bleu, une sacoche contenant une hachette et une pelle ainsi qu'une bouteille d'eau.

Sur le chemin du commissariat central, dont l'imposante façade à colonnade abritait l'ancien palais de justice, les inspecteurs partagent le même sentiment : « Ce type-là ne se comporte pas comme une victime mais comme un suspect qui veut montrer qu'il n'y est pour rien. Il devance nos investigations et se tient sur la défensive », se souvient Christian Binetruy.

Le soir, avant de rentrer chez lui, l'inspecteur principal fait un détour par le cinéma Star. On y propose cette semaine *Last Seduction, Rangoon*, sélectionné à Cannes où le festival se déroule cette semaine-là, *Les Quatre Filles du docteur March* ou encore *Petits Meurtres entre amis*. Binetruy, au milieu des affiches et près de l'accueil, y observe Roland Moog discuter avec des collègues, ainsi que Myriam, la jeune caissière qui remplace Carole depuis son congé prénatal. L'enquêteur prend la température de l'établissement, convoque les uns et les autres au commissariat. Il profite de son passage pour demander à Myriam si elle se souvient qui a décroché à l'appel de Carole au cinéma, le soir de la disparition. Myriam ne s'en souvient pas.

La première journée d'enquête se clôt sur une absence d'éléments mais une conviction perdurera par la suite : les inspecteurs ont Roland Moog dans leur viseur. « Manifestement, il ne nous dit pas la vérité, explique Binetruy. Cela ne peut pas s'être passé comme ça. Ce qu'il raconte n'est pas possible. »

* * *

Rue de la Nuée-Bleue, à quelques numéros du commissariat central, se trouve le siège

« Je ne peux pas dire que j'en ai déduit... »

des *Dernières Nouvelles d'Alsace* : vingt-cinq mille mètres carrés, un labyrinthe de bureaux, deux rotatives qui turbinent chaque nuit au cœur de la Grande-Île. Pascal Mazoué est un jeune fait-diversier. Il couvre pour la locale de Strasbourg les accidents de la circulation, les homicides, les petits délits, la justice et, quand il en a le temps, peaufine quelques sujets de société.

Ce mardi 23 mai au matin, le jeune homme effectue sa « tournée » dans les locaux des stup ou de la criminelle à l'affût d'une affaire à traiter. C'est aux mœurs qu'il trouvera un sujet. Les inspecteurs l'informent de la disparition de Carole et lui demandent de lancer un appel à témoins dans ses pages. C'est-à-dire un encart, court, avec une photo de la disparue et les circonstances de l'affaire. Une pratique courante dans la presse quotidienne régionale. « Quand ils m'expliquent les détails de la disparition, on mesure tout de suite que le dossier n'est pas banal. D'autant qu'ils me laissent entendre que des choses clochent dans l'enchaînement des faits. Ils flairent quelque chose. » Une fois sorti du commissariat, Pascal Mazoué écrit le premier papier sur la disparition.

En fait d'encart, c'est un article publié en haut de page, un feuillet et demi à la teneur

interrogative convoquant Alfred Hitchcock : « Sur le point d'accoucher, une jeune femme disparaît ». Sous-titre : « Dans la soirée du 17 mai, une femme enceinte téléphone à son ami pour lui demander de la rejoindre dans une clinique strasbourgeoise, où elle va accoucher. Depuis, elle a disparu. » Le papier nous apprend que « les premières constatations ne font que renforcer le mystère ». Car si la Citroën de Carole, elle, n'a pas disparu, « la jeune femme a pourtant quitté son appartement avec les clefs de sa voiture, sa carte bancaire et sa carte de Sécurité sociale ». Pointe aussi une première interrogation : « A-t-elle téléphoné à son ami depuis leur domicile pour lui demander de la rejoindre à la clinique ? N'avait-elle pas quitté son appartement plus tôt dans la journée ? »

Est publiée au centre du papier une photo de Carole Prin ; un portrait trois-quarts face où les lecteurs la découvrent cheveux mi-longs, nez droit, tête et yeux baissés. Une certaine tristesse dans le visage. L'article mentionne une cicatrice sur la lèvre supérieure, que l'on distingue à peine.

« Au journal, c'est l'effervescence. Les femmes, notamment, sont très touchées. Et puis l'AFP reprend dans la foulée, tout comme les autres titres de la presse régionale.

« Je ne peux pas dire que j'en ai déduit... »

Même TF1 fait un sujet. » L'affaire connaît un retentissement national et se fraie une place dans l'actualité chargée de la passation de pouvoir entre François Mitterrand et Jacques Chirac, entre le bilan de l'un et le nouveau gouvernement de l'autre, dont le mandat présidentiel a débuté le jour de la disparition de Carole Prin.

* * *

Dans ce dossier, les chiffres ont leur importance. Au début des investigations, celui qui a donné du fil à retordre aux enquêteurs, c'est le cinq.

Durant sa deuxième déposition, Roland Moog précise son emploi du temps, ainsi que celui de Carole, pour les 16 et 17 mai — jour de sa disparition. Un agenda crucial qui sera tricoté, détricoté et sur lequel s'enroulera toute l'affaire pendant de nombreuses années. Le mardi 16 mai après-midi, Carole se rend au cinéma. Elle a ressenti des contractions dans la matinée, qui ont cessé depuis. Elle retourne ensuite dans leur appartement, où Roland Moog la rejoint vers vingt heures. Ils passent la soirée ensemble. Le lendemain matin, Roland Moog va récupérer des bobines de films à la gare avant de se rendre au Star.

Vers treize heures, il fait un crochet d'une dizaine de minutes rue des Serruriers, trouve Carole fatiguée, puis repart avec les chiens chez un ami qu'il doit aider à monter une cloison dans son appartement. Moog rentre chez lui trois heures plus tard puis, entre dix-huit et dix-neuf heures, promène les chiens avec Carole le long des quais, près de l'Ill, où ils rencontrent une vieille dame qui sort son teckel. Roland Moog part ensuite prendre son service au cinéma, où il reçoit le coup de fil de Carole en partance pour la maternité vers 21 h 30.

Depuis son passage au Star le 16 mai dans l'après-midi, personne n'a vu Carole, à l'exception de cette dame au teckel, qui demeure introuvable. Et sa dernière trace de vie remonte au coup de fil passé le 17 à 21 h 30 depuis chez elle. Il est essentiel de vérifier si Carole est bien à l'initiative de ce coup de téléphone, moment supposé de son dernier contact avec Roland Moog. Les enquêteurs se plongent alors dans la téléphonie du 9, rue des Serruriers.

« À l'heure actuelle, ce dossier n'aurait pas existé. Les bornages téléphoniques auraient donné de nombreuses indications, pronostique Christian Binetruy. À l'époque, les portables étaient très peu utilisés. Ni Roland

« Je ne peux pas dire que j'en ai déduit... »

Moog ni Carole Prin n'en possédaient. » Les enquêteurs examinent donc les lignes fixes. Mais la plateforme téléphonique qui régit l'hypercentre de Strasbourg, où se trouvent le cinéma et l'appartement de la rue des Serruriers, ne révèle que très peu d'informations. Et Roland Moog n'ayant pas opté pour les factures détaillées, « on ne peut presque rien en tirer, notamment les numéros appelants. On peut uniquement connaître le nombre d'unités qui permettent de facturer l'usage du téléphone. Car, à l'époque, le téléphone fonctionnait à l'unité, pas au forfait. »

La ligne fixe de Roland Moog, entre le 17 et le 18 mai, a très officiellement consommé cinq unités téléphoniques.

Au cours des auditions, les enquêteurs parviennent à en retracer quatre.

Le coup de fil aux parents de Carole, qui résident dans l'Aube, le 17 au soir : deux unités.

Celui aux amis de Blaesheim pour les alerter de l'arrivée de Roland avec les chiens : une unité.

Celui à l'amie de Roland pour la prévenir qu'il ne lui rendra pas son livre, des *Nouvelles* de Tchekhov : une unité.

Reste une unité intraçable.

Qui peut tout à fait correspondre à l'appel de Carole Prin au Star à 21 h 30. Ou pas. Cela n'a jamais pu être vérifié.

Car les enquêteurs ne croient pas au départ précipité de Carole à la maternité. Ils ne croient pas non plus à ce coup de fil. S'ils ne peuvent démontrer qu'elle n'a pas téléphoné depuis l'appartement à cause de cette mystérieuse cinquième unité qui fausse leur intuition, ils vont maintenant s'intéresser à l'autre bout de la ligne, à la personne du Star qui a décroché et peut attester avoir parlé à Carole à ce moment-là. Ils se heurtent alors à un mur : la déposition de la caissière remplaçante, Myriam.

Depuis le passage de Christian Binetruy au cinéma, Myriam a retrouvé la mémoire. Elle se souvient désormais parfaitement de ce coup de fil. « Le mercredi 17 mai, à 21 h 30, le téléphone a sonné dans ma cabine de caissière. J'ai décroché et j'ai reconnu la voix de Carole qui voulait parler à Roland », précise-t-elle lors de sa première audition au commissariat et répète-t-elle lors de la deuxième.

Myriam joue dans cette enquête l'horodateur de la vie de Carole Prin. La deuxième caissière étant absente cette semaine-là, Myriam est très présente au cinéma. Lorsque la femme

« Je ne peux pas dire que j'en ai déduit... »

enceinte se rend au Star le mardi 16, Myriam est postée derrière le comptoir. Elle discute avec Carole : « Elle m'a dit que l'accouchement se précisait, peut-être pour le soir, peut-être pour le lendemain. » Myriam note que Carole discute ensuite avec Roland dans une cabine de projection. Puis repart. « Elle n'est pas restée longtemps. » Lorsque Carole appelle le 17 au soir, Myriam est toujours là. Elle décroche et reconnaît sa voix. Les dernières entrées et sorties publiques de Carole Prin sont étayées par son témoignage.

Témoignage par ailleurs corroboré par celui d'Anne-Sophie, étudiante, qui travaille comme hôtesse au cinéma. Lors de sa première audition, elle déclare, concernant la soirée du 17 : « Entre 21 h 15 et 21 h 30, un appel téléphonique est arrivé sur le poste de la salle, où se trouve la caissière. Habituellement, c'est soit la caissière, soit moi-même qui décroche. Cette fois-là, c'est Myriam qui a décroché. Je me trouvais également à la caisse car je discutais avec Myriam. »

Voilà, fin de piste. Les enquêteurs doivent se rendre à l'évidence : même s'ils ne croient pas au départ spectaculaire de Carole, même s'ils ne croient pas à ce coup de fil, c'est bien elle qui a téléphoné au Star pour prévenir qu'elle se rendait à la maternité. Trois

témoignages l'attestent : ceux de Roland, Myriam et Anne-Sophie.

Sauf que...

Lors de sa deuxième audition, le 2 juin, Anne-Sophie explique : « J'ai des choses à dire dont je n'ai pas fait mention lors de ma première déclaration car je ne les avais pas à l'esprit ce jour-là. J'ai déclaré que c'était Myriam qui avait décroché le téléphone, lors de l'appel de Carole. En fait, j'ai omis de dire que cela venait d'une déduction. En effet, le lundi 22 mai 1995, après 22 h 30, Roland nous a rejoints pour savoir laquelle de Myriam ou moi avions pris l'appel ce soir-là. Roland a dit que ce n'était pas lui. Comme moi, j'étais plus catégorique, Myriam a hésité d'abord puis a déclaré que c'était certainement elle. »

Le témoignage de Myriam se trouve soudain fragilisé. A-t-elle oui ou non eu Carole au téléphone le 17 mai au soir ? Myriam, sous l'effet des dénégations de Roland et Anne-Sophie, a-t-elle endossé un acte dont elle n'a plus le souvenir et qu'elle n'a peut-être pas effectué ? A-t-elle été manipulée par Roland qui les a convoquées toutes deux pour orienter ce moment clé dans le sens de sa volonté ?

Derrière cette recherche maniaque autour d'un simple coup de téléphone, les enquêteurs

« Je ne peux pas dire que j'en ai déduit... »

veulent valider une hypothèse qui leur paraît plus crédible que le départ impromptu de Carole à la maternité : c'est Roland Moog qui a pris l'appel ce soir-là et a conversé avec un complice au bout du fil, afin de couvrir le fait que Carole avait disparu bien plus tôt.

Sauf que...

Myriam persiste. Dans une troisième audition, le 7 juin, elle déclare : « Roland ne décroche pas le téléphone en général, Anne-Sophie non plus. Mais je ne peux pas dire que j'en ai déduit que c'était moi qui avais décroché : je me souviens aussi que Roland a fait un bond pour venir de la cabine de projection jusqu'à la caisse où se trouve le téléphone. »

En conclusion provisoire, ni la téléphonie ni les témoignages ne peuvent infirmer ce qui prend la forme d'un constat, déjà écrit quelques jours plus tôt par Pascal Mazoué en sous-titre de son premier papier : « Dans la soirée du 17 mai, une femme enceinte téléphone à son ami pour lui demander de la rejoindre dans une clinique strasbourgeoise, où elle va accoucher. Depuis, elle a disparu. »

* * *

Impossible, inconcevable, inenvisageable, délirant. Du jamais-vu. Au terme d'une

première phase d'enquête où ils interrogent une trentaine de personnes (voisins, entourage, personnel du cinéma, amis, famille) et multiplient les réquisitions (banques, France Télécom, CPAM, Météo France, états civils des différents conseils généraux français), les enquêteurs, à défaut d'apporter une explication, ne peuvent que creuser les bizarreries et les contradictions de cette affaire.

Un point semble acquis : la disparition n'est pas volontaire. Carole Prin n'aurait pas mis en danger sa vie ni celle de son bébé en lui donnant naissance ailleurs qu'en cette clinique où elle était attendue. Il est aussi très peu probable qu'elle ait rejoint, en ce jour précis de sa vie, une secte. Sa disparition ne semble pas non plus involontaire : elle ne fait l'objet d'aucune demande de rançon. Plus les jours passent, plus l'affaire tutoie la qualification d'homicide.

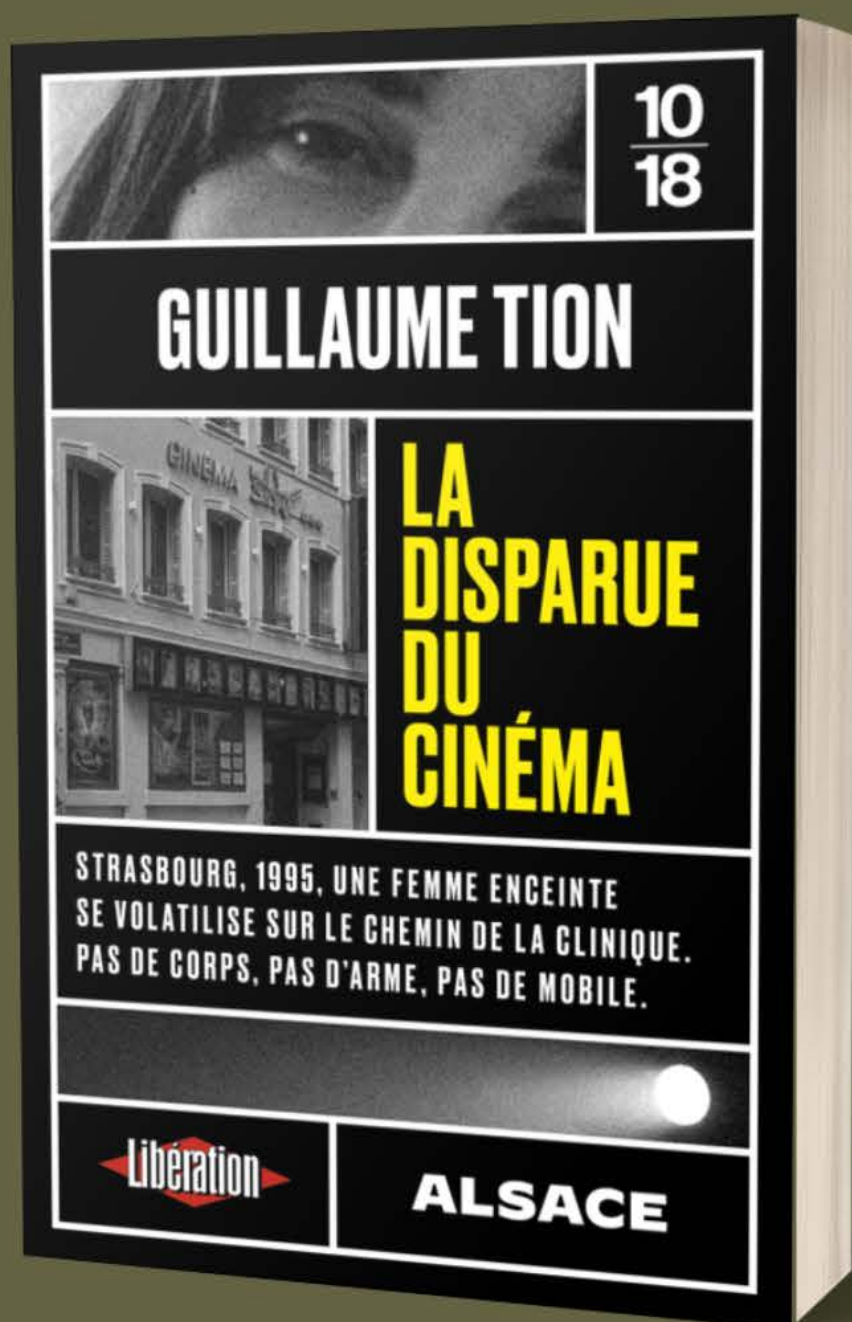
Le remplacement de Roland Moog par sa collègue Nathalie pose question. La veille de la disparition, le 16 mai, alors qu'il quittait son service au Star vers 19 h 30, le projectionniste s'est laissé aller à de soudaines et inattendues confidences : Carole allait accoucher incessamment, elle attendait un garçon, ils envisageaient la possibilité qu'elle ne revienne pas travailler au cinéma, il était

« Je ne peux pas dire que j'en ai déduit... »

heureux mais fébrile. Nathalie, « surprise que Roland vienne [lui] dire tout cela, car c'est un homme très discret », avait alors proposé de le remplacer si l'accouchement avait lieu durant un de ses cycles de travail. « J'étais très sérieuse en disant cela. Si j'ai fait cette proposition, explique-t-elle en audition, c'était afin que Roland puisse assister Carole dans son accouchement, pour l'emmener, assister à la naissance... » Pas pour qu'elle s'y rende seule et que lui s'occupe des chiens.

Le coup de fil que Roland Moog passe aux parents de Carole, le 17 mai au soir depuis son appartement, est aussi considéré comme louche – au minimum « imprudent ». Car Roland ne connaît pas les parents de Carole. Ces derniers savent que leur fille entretient une liaison avec un collègue de travail, qu'elle est enceinte et accouchera à la mi-mai, mais ils n'ont encore jamais rencontré Roland ni ne lui ont parlé. La mère de Carole le rencontrera pour la première fois le 26 mai, plus d'une semaine après la disparition. « Pourquoi appeler les parents de Carole, qu'il ne connaît pas, avant l'accouchement ? se demande Christian Binetruy. D'ordinaire, on les connaît déjà et on les appelle après. On ne prend pas le risque de les inquiéter en les appelant avant. »

DISPONIBLE EN LIBRAIRIE !



COMMANDER